

M. le Président: Y consent-on?

Des voix: D'accord.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION D'INGÉNIEURS PERMANENTE DU TRAITÉ DU FLEUVE COLUMBIA

M. Jack Shields (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, conformément à l'article 67(10) du Règlement, j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport annuel de la Commission d'ingénieurs permanente du Traité du fleuve Columbia aux gouvernements des États-Unis et du Canada pour la période du 1^{er} octobre 1985 au 30 septembre 1986.

* * *

[Traduction]

LES VOIES ET MOYENS

DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 84(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer un avis de motion des voies et moyens visant à modifier la Loi sur la taxe d'accise et, conformément aux dispositions du paragraphe 84(2) du Règlement, je demande que l'étude de la motion soit inscrite à l'ordre du jour.

* * *

DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

PRÉSENTATION DU RAPPORT PROVISOIRE DE LA SECTION CANADIENNE DU GROUPE INTERPARLEMENTAIRE CANADA-ÉTATS-UNIS

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley—Hants): Monsieur le Président, conformément à l'article 101 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport provisoire de la délégation parlementaire officielle de la section canadienne du Groupe interparlementaire Canada—États-Unis qui a participé à la vingt-huitième réunion annuelle du Groupe interparlementaire Canada—États-Unis tenue à Vancouver du 4 au 8 juin 1987.

[Français]

PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'ASSOCIATION INTERPARLEMENTAIRE CANADA-FRANCE

M. Clément M. Côté (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, en vertu de l'article 101 du Règlement, j'ai l'honneur de

Rapports de comités

présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de l'Association interparlementaire Canada-France à la 20^e réunion qui a eu lieu en France du 30 mai au 7 juin 1987.

* * *

[Traduction]

COMITÉS DE LA CHAMBRE

COMPTES PUBLICS—8^E ET 9^E RAPPORTS DU COMITÉ PERMANENT

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter les huitième et neuvième rapports du comité permanent des comptes publics.

Le huitième rapport porte sur le Volume I, Parties 2 et 3 des Comptes publics du Canada de 1986 et, notamment, sur les réserves exprimées par le vérificateur général au sujet des emprunts contractés par les sociétés de la Couronne et sur la consolidation de leur actif, de leur passif, de leurs recettes et de leurs dépenses. Le comité a demandé au gouvernement de répondre aux recommandations contenues aux paragraphes 7 et 15 du rapport.

Dans son neuvième rapport, le comité fait remarquer qu'il a étudié le projet de modernisation de radars du ministère des Transports et qu'il continuera de le faire. Le comité souhaite exprimer des réserves au sujet des lacunes dans le processus d'établissement des besoins, dans les études avantages-coûts et dans la méthode de contrôle des coûts du secrétariat du Conseil du Trésor.

[Français]

COMMUNICATIONS ET CULTURE—7^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Jim Edwards (Edmonton-Sud): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le septième rapport du Comité permanent des communications et de la culture sur la nomination par décret de Jocelyne Bourgon comme membre de l'Office national du film. Le Comité considère que cette personne a les titres, les qualités et les compétences pour exécuter les fonctions du poste auquel elle a été nommée.

[Traduction]

EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE—2^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport du comité permanent de l'expansion industrielle régionale qui porte sur le Programme de développement industriel et régional du ministère de l'Expansion industrielle régionale. Conformément au paragraphe 99(2) du Règlement, le comité demande au gouvernement de présenter une réponse globale au plus tard dans 150 jours.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]